

# **BLAINVILLE INFOS N°118 - septembre 2015**

## **FÉLICITATIONS**

Le conseil municipal adresse ses très vives félicitations à madame Martine PEVENT, domiciliée à la Boivinerie, nommée au grade de chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques.

## **ÉLECTIONS RÉGIONALES**

Les prochaines élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015.

## **BUREAU DE VOTE : CHANGEMENT DE LIEU POUR LE 1<sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS RÉGIONALES, LE 6 DÉCEMBRE**

Afin de permettre la tenue du marché de Noël dans la salle des fêtes, route de la Louverie, la Préfète de la Manche a donné son autorisation pour le **transfert du bureau de vote à la mairie, dans la salle du conseil municipal, uniquement pour le premier tour**, « à titre exceptionnel ». En conséquence, **le premier tour des élections régionales, le 6 décembre, aura lieu à la mairie et le second tour, le 13 décembre, aura lieu, comme d'habitude, à la salle des fêtes.**

## **DON DE MONSIEUR CLAUDE ROCH**

Le conseil municipal adresse ses très vifs remerciements à monsieur Claude ROCH, domicilié aux Landelles, qui a fait don à la commune de sa fort belle collection d'une centaine de photographies-souvenirs sur la commune montées sur cadres. Une partie de celles-ci a fait l'objet d'une exposition à la salle des fêtes en 2008. Des mini-expositions par thèmes et villages seront programmées dans la salle du conseil de la mairie au printemps prochain.

## **AVENIR COMMUNAUTAIRE (extrait du procès-verbal des délibérations – séance du lundi 3 août 2015)**

Le maire appelle les membres du conseil municipal à donner leur avis indicatif sur l'avenir communautaire sachant que deux hypothèses sont à l'ordre du jour : la construction d'une communauté littorale avec l'actuelle communauté de Montmartin-sur-mer, ou bien le rattachement à la communauté de communes du bocage coutançais. Il indique qu'il exprimera son avis en dernier. Mélanie DAUVIN et Anne-Marie DAUVIN lui demandent de revenir sur cette décision et d'exposer son choix et les arguments le justifiant. Les autres membres du conseil municipal expriment la même demande. Le maire répond alors avoir quatre raisons principales d'opter pour un rattachement de la communauté de communes de Saint-Malo-de-la-Lande à celle du bocage coutançais, et les expose successivement.

La première raison est historique. Voilà une vingtaine d'années que nous faisons communauté avec toutes les autres communes de notre ancien canton, c'est-à-dire que nous réfléchissons, projetons, réalisons et partageons ensemble. J'ai donc beaucoup de mal à imaginer que nous nous dispersions à l'heure de l'appel national au regroupement et que nous puissions brutalement déconstruire ce que nous avons patiemment construit.

La deuxième raison est utilitariste. Une bonne gestion patrimoniale, c'est-à-dire une gestion optimisée, invite instamment à un regroupement de grande importance, notamment pour la préservation du milieu naturel, la maîtrise de l'urbanisme, la gestion de l'eau et de l'énergie, le traitement des ordures ménagères, l'équipement numérique, l'entretien de la voirie, la défense contre la mer. Un regroupement de communes à l'échelle d'un ancien service de l'équipement paraît pertinent. Il n'y a pas de gestion technique, au sens large, satisfaisante à petite échelle communautaire.

La troisième raison est géopolitique. A l'heure de la mondialisation, de grandes régions, de grandes communautés de communes autour de Cherbourg et de Saint-Lô, entre autres exemples, il paraît extrêmement souhaitable de viser très au-delà des 15 000 habitants sachant que les communes conserveront de nombreuses compétences de proximité et travailleront en étroite collaboration avec la nouvelle communauté de communes.

La quatrième raison est pragmatique. Coutances est notre principal pôle de proximité administratif (tribunaux, sous-préfecture, trésorerie, DDTM), économique, scolaire, culturel, sportif, médical. Beaucoup d'entre nous y sommes nés, y avons été scolarisés, employés, soignés. Il est de notre devoir de le consolider dans ces fonctions et de le diversifier en l'ouvrant sur la mer. L'union de la terre et de la mer est une absolue nécessité chez nous comme ailleurs.

Christian GOUX, maire-adjoint, prend la parole pour défendre un regroupement avec la communauté de communes de Montmartin-sur-mer. Il insiste sur le fait que l'on conserverait ainsi une plus grande proximité et que l'on partagerait des problématiques communes en matière notamment de défense contre la mer. Il met en garde contre le risque d'une grande communauté de communes où le pouvoir reviendrait aux administratifs.

Jean-Claude LECONTE, maire-adjoint, plaide pour le rattachement de la communauté de communes de Saint-Malo-de-la-Lande à la communauté du bocage coutançais pour éviter de cumuler les problèmes de défense contre la mer dans un même petit bassin et plaide pour une solidarité entre l'intérieur et la côte.

Le maire demande que chacun s'exprime à l'occasion d'un tour de table. Afin de faciliter le débat, il donne au conseil municipal un certain nombre d'éléments de comparaison entre les trois communautés existantes de Saint-Malo-de-la-Lande, Montmartin-sur-mer et Coutances : démographie, économie, finances, fiscalité. Après un débat de plus d'une heure et demie, le conseil municipal donne un avis indicatif favorable à un regroupement de la communauté de communes de Saint-Malo-de-la-Lande avec celle du bocage coutançais plutôt qu'avec celle de Montmartin-sur-mer, par 14 voix contre 2 (Christian GOUX et Béatrice RIBES).

## **REPAS DES ANCIENS**

Le traditionnel repas des Anciens aura lieu **le mercredi 25 novembre**, à la salle des fêtes, route de la Louverie. Les personnes intéressées sont priées de se faire inscrire à la mairie dès maintenant.

## **DÉJEUNERS DU MERCREDI**

Les repas du mercredi à la cantine reprendront le mercredi 16 septembre. Ils ont lieu tous les quinze jours et permettent de partager un moment convivial. Renseignements et inscriptions au 02 33 47 16 75.

## **TARIFS DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE**

**Cantine** : Le prix du repas pour l'année scolaire 2015/2016 a été fixé à 3.20 €, au lieu de 3.15€ l'année dernière.

**Garderie** : Les tarifs de la garderie n'ont pas changé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

le matin	arrivée à partir de 7h30	1.80€
le soir (goûter compris)	départ avant 17h30	1.80€
	départ entre 17h30 et 18h30	2.80€

Tarifs en cas de soutien scolaire :

le soir (sans goûter)	départ avant 17h30	1.00€
	départ entre 17h30 et 18h30	2.00€

Réduction de 50% à compter du 3<sup>ème</sup> enfant.

### ÉTAT-CIVIL

Naissances :	le 20 juin :	Liloo VIVIER	parents domiciliés 9 Chemin des Longs Champs
	le 5 juillet :	Robin MARCHAND	parents domiciliés village la Pallière
Mariages :	le 23 mai :	Guillaume DAUVIN et Emmanuelle LANGUET	22 la chardotterie
	le 13 juin :	Thomas DOUILLARD et Gwendoline ARNALY	3 rue des quarantaines
	le 20 juin :	Frédéric VANDERKELEN-DHAMELINCOURT et Christel DARVOGNE	26 rue de Chausey
	le 24 juillet :	Sylvain BIDOT et Marina GROSS	10 rue de Néauville
	le 08 août :	Pascal HASLEY et Céline LEBREUILLY	1 rue de la Roque
Décès :	le 14 mai :	Colette DESCHAMPS veuve LEQUOY	64 ans 4 rue du Vieux Lavoir
	le 31 mai :	Jean-Paul KERNEAU	73 ans 10 rue Serpentine
	le 30 juin :	Augustine CANDAS veuve ANDRÉ	89 ans 12 impasse des Orchidées
	le 13 juillet :	Colette LEVASSEUR épouse TAHIR	69 ans 33 bis rue de la Monnerie
	le 22 juillet :	Chantal LECONTE	67 ans la Jeannerie

### EXPOSITION PORTRAITS – MÉTIERS D'ART

Cette exposition est proposée par le GRETA de Coutances et réalisée par les stagiaires de la formation Elan's Métiers d'Art et Patrimoine, stagiaires dont fait partie Marjolaine CARDIN, habitant Blainville-sur-mer.

Les différents métiers d'art seront représentés par le biais de portraits des différents artisans d'art de la Manche.

**L'exposition aura lieu dans la salle des mariages de la mairie, la première quinzaine d'octobre et sera visible aux heures d'ouverture de la mairie.**

### PLUVIOMETRIE ESTIVALE BLAINVILLAISE

Le mois d'août 2015 a été particulièrement pluvieux avec 166 litres au m<sup>2</sup>, soit 61 litres de plus qu'en août 2014. Le jour le plus pluvieux a été le 24 août avec 37 litres au m<sup>2</sup>. Sur les 20 dernières années, la moyenne aoutienne s'établit à 68 litres au m<sup>2</sup>. Le mois d'août 2004 a été le plus humide avec 181 litres au m<sup>2</sup> et le mois d'août 2003 le plus sec avec 8 litres au m<sup>2</sup>.

### LISTE DES ASSOCIATIONS proposant des activités régulières

nom de l'association	contact	téléphone
A.J.B. Association des Jeunes de Blainville-sur-mer Club House - Stade les Michaux	Président : M. Pascal DAUVIN la Rogerie à Blainville-sur-mer	Club house : 02 33 07 82 55
		Domicile : 02 33 47 92 91
Bibliothèque «Entrain de lire» 1 rue du château d'eau	Présidente : Mme Anne-Marie DAUVIN 24 rue de Néauville à Blainville-sur-mer	Bibliothèque : 02 33 17 00 35
		Domicile : 02 33 07 81 11
Au Vent d'Amont Blainvillais (gymnastique volontaire)	Présidente : Mme Janine DAUCET 16 route du Hutrel à Blainville-sur-mer	02 33 47 20 64
Club du Littoral	Madame Christiane LECAPLAIN la Jeannerie à Blainville-sur-mer	02 33 47 24 49
	Madame Marcelle MARCHAND la Jeannerie à Blainville-sur-mer	02 33 45 54 20
Société de Chasse Blainville/St-Malo	Président : M. Daniel FRÉRET Hôtel Vallée à St-Malo-de-la-Lande	02 33 45 74 85
Groupement sportif la Côte de l'Espace	Président : M. Bruno LÉBOUVIER 10 rue Louis Périer à Agon-Coutainville	02 33 47 21 22
	Secrétaire : M. Jean-Luc PNIAC 15 route du Hutrel à Blainville-sur-mer	02 33 46 88 71

### OFFICE DE TOURISME

**Thés dansants** : à partir de 14h00 à la salle des fêtes. Réservation Office de Tourisme : 6 €/pers

Mercredi 16 septembre – Animation Alain SURLEVE

Mercredi 21 octobre - Animation TROPICO

Mercredi 18 novembre - Animation Yannick SOURDIN

OFFICE DE TOURISME - 12 bis route de la mer – 50560 Blainville-sur-mer

Tél : 02 33 07 90 89 / 06 48 95 72 07 - e-mail : [contact@ot-blainvillesurmer.com](mailto:contact@ot-blainvillesurmer.com) Site : [www.ot-blainvillesurmer.com](http://www.ot-blainvillesurmer.com)